

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: NOKIA International SA en liquidation, Lancy*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 25.06.2007*
4. *Echéance de préavis des créances: 13.08.2007*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Kristian Pullola, Nokia International SA, avenue de Morgines 12, 1213 Petit-Lancy
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Il est envisagé de répartir l'actif après un délai de trois mois selon l'art. 745 para. 3 CO.*
Schaufelberger & van Hoboken, Rechtsanwälte
8702 Zollikon 2

(04016648)